



retrouver la **Confiance** dans les produits issus de la chimie

Nos produits portent des noms compliqués, nos procédés de fabrication sont parfois difficiles à expliquer. Pourtant, **nos produits sont au cœur de la plupart des innovations et des progrès dont nous bénéficions dans tous les secteurs depuis des siècles** : hygiène, alimentation, santé, transport,

confort, sport, beauté... Notre exigence, c'est de continuer à agir de façon responsable pour apporter des solutions innovantes et répondre aux enjeux de demain : changement climatique, préservation des ressources, énergies renouvelables, mobilité...

« Au regard de l'évolution des connaissances, nous avançons de façon prudente en ne négligeant aucune question, en particulier sur le plan sanitaire et environnemental »

Pour prévenir toute utilisation inappropriée de nos produits, trois axes clefs structurent nos activités :

- **La réglementation européenne qui est la plus stricte dans le monde.** Les industriels mettent en œuvre de nombreux règlements : REACH – Règlement européen sur l'Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des substances chimiques, CLP – Règlement européen sur la Classification, l'Etiquetage et l'Emballage des substances chimiques. A cela s'ajoute une réglementation spécifique pour certains secteurs comme celui des médicaments.
- **L'information sur la dangerosité de nos produits** auprès des professionnels et des consommateurs.

- **L'amélioration continue de nos produits** : la recherche et l'innovation sont le cœur de nos métiers. 1,8 milliard d'euros soit 10 % de la valeur ajoutée de notre secteur y est consacrée. Lorsque des inquiétudes surviennent sur certaines substances comme dans le cas des nanomatériaux ou des perturbateurs endocriniens, le principe de substitution peut-être une solution. Mais nous devons veiller à ne pas déplacer le risque. Sur ces sujets sensibles il est urgent de se baser sur des faits rationnels plutôt qu'émotionnels.

Nos propositions

- 7** Définir des priorités d'actions sur les thématiques santé / environnement en fonction des impératifs de santé publique et d'environnement;
- 8** Expertise : améliorer les échanges et le **fonctionnement en réseau entre les agences** européennes et nationales pour faciliter l'émergence de consensus et ainsi éviter des avis divergents sur un même thème ;
- 9** Eviter toute initiative réglementaire franco-française afin d'opérer avec les mêmes règles que nos concurrents européens, voire mondiaux ;
- 10** Mettre en place une **plateforme de pré-tests** permettant de prédire rapidement les comportements toxicologiques et éco toxicologiques des substances et produits développés ;
- 11** Aider les entreprises, en particulier pour les PME à **réussir la troisième vague d'enregistrement de REACH (2018)**.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Améliorer la sécurité tout en favorisant l'innovation ;
- Harmoniser l'encadrement réglementaire européen pour défendre la compétitivité de nos entreprises.